

**Retraites : on continue !**

La journée d'action du 10 septembre dernier pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les retraites et les conditions de travail a été une première étape réussie d'une mobilisation de longue haleine dans laquelle les cadres entendent bien prendre toute leur place. Le projet de réforme des retraites annoncé par le Premier ministre se limite en effet à resservir de vieilles recettes patronales qui ont montré toute leur inefficacité.

Une vraie réforme consisterait à remettre en cause les exonérations de cotisations sociales (30 milliards par an), à assujettir les revenus financiers (20 à 30 milliards) et à moduler les cotisations patronales suivant la répartition des profits. Par exemple, aller vers une égalité de salaire entre les femmes et les hommes rapporterait 10 milliards supplémentaires dans les caisses de retraites d'ici à 2020. De même, 1% de plus sur la masse salariale, c'est 2,5 milliards de cotisations supplémentaires pour la protection sociale.

Alors que la jeunesse et les jeunes cadres en particulier sont les premières victimes de la réforme, la prise en compte des années d'études dans le calcul des retraites devrait être un droit acquis lors de l'obtention du diplôme. La CGT appelle ses syndicats et les salariés à interpeller leurs députés sur le contenu de la réforme des retraites et les attentes sociales. Exigeons le retour à une retraite à 60 ans, avec un taux de remplacement de 75% et des départs anticipés pour travaux pénibles. La CGT appelle à une semaine d'action du 7 au 11 octobre, à l'occasion du débat parlementaire sur le projet de loi, et à une journée nationale unitaire et interprofessionnelle de grève et de manifestations le 15 octobre, sur l'emploi, les salaires, la retraite et la protection sociale.

Alors que la jeunesse et les jeunes cadres en particulier sont les premières victimes de la réforme, la prise en compte des années d'études dans le calcul des retraites devrait être un droit acquis lors de l'obtention du diplôme. La CGT appelle ses syndicats et les salariés à interpeller leurs députés sur le contenu de la réforme des retraites et les attentes sociales. Exigeons le retour à une retraite à 60 ans, avec un taux de remplacement de 75% et des départs anticipés pour travaux pénibles. La CGT appelle à une semaine d'action du 7 au 11 octobre, à l'occasion du débat parlementaire sur le projet de loi, et à une journée nationale unitaire et interprofessionnelle de grève et de manifestations le 15 octobre, sur l'emploi, les salaires, la retraite et la protection sociale.

**Branche Poste****Négociations à La Poste : La CGT réaffirme ses exigences**

La CGT, reçue récemment par la DRH groupe, a présenté son analyse sur les négociations en cours : l'organisation du travail, l'évolution professionnelle et la santé au travail.

Pour la CGT, ces négociations doivent aboutir à une amélioration concrète et durable de la situation pour l'ensemble des personnels. Cette amélioration ne pourra se faire sans revenir sur la finalité du travail tout en répondant au besoin d'un service public de qualité.

En effet l'annonce d'ouverture de négociations puis leur non effectivité pose les limites de la démarche initiée depuis 18 mois, à l'image de la négociation sur la politique de l'encadrement, sujet ouvert le 12 juin...2012 ! Car au-delà des réunions, ce sont de réelles réponses aux attentes des cadres et de l'ensemble des postiers qui sont essentielles.

**Un plateau désertique...**

Scène historique à télévente Marseille ce 26 septembre, un horizon de chaises vides et de casques raccrochés. Le préavis de grève déposé par la CGT et FO a réuni l'ensemble des personnels (seuls 4 conseillers étaient au travail). Les télévendeurs veulent être entendus sur l'emploi, le travail réel et reconnu au travers des salaires, dont les commissionnements et niveaux de fonction. Suite à ce mouvement très suivi le DRH national s'engage à rencontrer le personnel le 8 octobre prochain.

Consciente que les revendications exprimées lors de cette journée de grève sur ce plateau à Marseille, n'est pas un acte isolé, mais bien le reflet d'une situation générale, la CGT invite l'ensemble des télévendeurs à se mobiliser nationalement.

**DOSSIER RETRAITES****CONSTRUIRE  
L'AVENIR  
POUR TOUS****2013  
L'HEURE  
DES CHOIX****Branche Télécoms****Elections CA FT-Orange**

Du 17 au 22 Octobre, les salariés d'Orange Groupe vont élire leurs représentants au Conseil d'Administration. Composé de 15 administrateurs, 3 sont élus par les salariés (2 pour le collège employé/maîtrise et 1 collège cadre), 1 représentant des actionnaires salariés est nommé par l'assemblée générale et 11 autres membres sont également nommés : 3 par l'Etat et 8 par l'assemblée générale des actionnaires.

Le CA a un rôle déterminant dans la politique stratégique du Groupe. Aussi la CGT propose un renforcement du nombre et du rôle des administrateurs salariés et exige notamment un droit de veto suspensif sur les restructurations et les suppressions d'emplois. Pour la CGT, l'enjeu est d'assurer l'avenir et de s'affranchir de la logique financière actuelle.

**Convention SYNTEC étendue à tous les cadres ?**

Le patronat des sociétés de service informatique tout en reconnaissant les insuffisances des dispositions relatives au forfait jours dans l'accord de branche, tente d'imposer la généralisation de celui-ci à tous les cadres.

Chaque salarié en forfait jours dans ce type d'entreprise peut saisir le tribunal pour une requalification du contrat de travail, exiger des dommages et intérêts et se faire rémunérer les heures supplémentaires. Le patronat du SYNTEC veut élargir la possibilité du forfait jours pour tous les cadres quelque soit la position et quelque soit la rémunération. C'est une vieille revendication patronale que celui-ci n'avait jusqu'ici osé mettre en négociation.

La CGT dénonce ce qui apparaît comme une réelle intensification du temps de travail. Après le cadre low cost, le cadre discount ?

**FLASH CADRES**

## Échos

### Plus de moyens en Seine-Saint-Denis : mobilisation enseignante

Plusieurs centaines d'enseignantes de Seine-Saint-Denis ont manifesté le 19 septembre à Paris à l'appel de la CGT et d'autres organisations syndicales pour réclamer, dans un département sous doté, «vrai plan de développement de l'éducation ». Ce département à la fois le plus pauvre et le plus jeune de France métropolitaine, souffre depuis plusieurs années d'une pénurie d'enseignants. Les taux de réussite scolaire y sont bien inférieurs à la moyenne nationale : 30% des jeunes du 93 sortent de l'école sans diplôme, alors que la moyenne régionale est à 20%.

Cette journée en appelle d'autres, pour obtenir l'embauche massive d'enseignantes formées, et la réduction du nombre d'élèves dans les classes.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### La CGT s'implante chez CABESTAN !

Des élections DP chez CABESTAN, filiale de Mediapost, spécialisée dans l'e-mailing, se sont déroulées pour la première fois début septembre. CABESTAN regroupe près de 50 salariés essentiellement cadres.

Seule la CGT a été en capacité de présenter une liste dès le 1<sup>er</sup> tour. Les 3 candidats présentés par la CGT ont été élus par 100% des votants. Ce succès est doublement important car il permet à notre organisation de renforcer sa représentativité dans le groupe Mediapost et envoie un signal fort à la direction du groupe La Poste sur notre capacité à représenter et défendre les revendications des cadres de plus en plus nombreux dans les entreprises de notre secteur.

Chez CABESTAN, les cadres ont décidé de prendre leur avenir en main, ce qui est possible chez CABESTAN est faisable partout !

## Emploi

### Crédit Impôt Recherche : de l'argent gaspillé !

Avec le Crédit Impôt Recherche (CIR), d'un montant de 6 milliards d'euros, l'aide de l'état a augmenté de 48% depuis 2006. Pourtant, la Cour des Comptes dénonce une baisse de l'activité de recherche en France.

Le gouvernement a également mis en place le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), d'un montant de 20 Mds sans aucune contrepartie ni ciblage. Le CIR et le CICE profitent aux grands groupes au détriment des PME. La Direction Générale des Finances a exclu tout contrôle de leur usage, à l'encontre des dispositions légales.

Malgré plus de 200 Mds d'aide aux entreprises, l'investissement et l'emploi sont au point mort. Parallèlement, l'austérité s'amplifie !

### Emplois aidés : très insuffisants !

Afin de justifier la politique d'aides aux entreprises, le Premier ministre a concédé le 13 septembre dernier, lors d'une rencontre avec les journalistes d'information sociale, que le gouvernement ne parviendrait pas à gagner "la bataille de l'emploi dans la durée" avec les seuls emplois aidés. "La bataille pour l'emploi, c'est la bataille principale, nous y contribuons avec les emplois aidés, avec de bons résultats, mais dans la durée, ce n'est pas comme ça qu'on y parviendra", a-t-il affirmé.

Justifiant la nécessité selon lui de baisser le « coût du travail », il a ajouté que "pour que la situation s'améliore dans la durée, il faut aussi que la croissance reparte, que les entreprises puissent investir ou embaucher".

## Social

### La Sécu manque de recettes !

En proposant de diminuer les dépenses de la sécurité sociale pour « boucher le trou », la cour des comptes sort de son rôle. La CGT réaffirme que la sécurité sociale ne souffre pas de trop de dépenses, mais d'un manque de recettes.

La Cour des comptes se limite aux « niches sociales » qui entraînent une perte de recettes importantes. Ce sont toutes les exonérations et allègements de cotisations qu'il faut supprimer, et c'est l'emploi qu'il faut développer.

En prenant appui sur l'une des options du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie, la cour appelle à désengager une large part de la couverture sociale de l'Assurance Maladie au profit des complémentaires santé. Pourtant, la comparaison des coûts de gestions milite pour la Sécurité Sociale (4%) plutôt que pour les complémentaires (25%). De plus ces complémentaires sont un coût pour chacun-e !

### Passage en force !

Le ministère du Travail a engagé une importante réforme dite « Ministère fort », impactant les services de contrôle de l'Inspection du Travail. L'Inspection du Travail est un service public essentiel pour protéger les salariés des abus du patronat. Son autorité repose sur trois critères essentiels, son indépendance, sa présence dans toutes les entreprises et son maillage territorial. Cette réforme remet en cause l'indépendance du corps de l'Inspection du Travail, transforme les missions avec moins de contrôle dans les entreprises, notamment les très petites, et désorganise le maillage territorial...

Le gouvernement veut passer en force contre l'avis unanime des organisations syndicales ! La modification sans précédent du fonctionnement et des missions de l'Inspection du Travail aurait nécessité une consultation interprofessionnelle. La CGT s'adresse au Ministre du Travail afin qu'il mette en place une véritable concertation.

## International

### Un salaire de 73 € ?

Au Bangladesh, depuis les grandes luttes de 2010, le salaire de base des ouvriers du textile est de 28 € par mois. Depuis plusieurs semaines, manifestations et grèves se multiplient pour obtenir un salaire moyen de 73 € (100 \$) et l'amélioration des conditions de travail. Pour le syndicaliste Shahidul Islam Sabuj « Un ouvrier a besoin de bien plus pour pouvoir vivre décemment ». Les patrons proposent une augmentation de 20%, 5 €

Le 23/09, plus de 200 000 ouvriers ont défilé dans les rues de Dacca, de violents affrontements ont eu lieu avec la police, des centaines de personnes ont été blessées. Que chacun-e puisse vivre avec un salaire suffisant pour répondre à ses besoins, risquerait donc de réduire les marges capitalistiques ?

## Égalité

### Loi égalité femme/homme : bien insuffisant pour la CGT

Après 6 lois successives qui ont affirmé le principe de l'égalité salariale, 23% séparent les salaires des cadres femmes et hommes de droit privé, et 17% pour les cadres du public sans amélioration depuis 20 ans. Pire encore en matière de retraite, où l'écart moyen est de 42%.

Face à des propositions minimalistes, la CGT a adressé à l'ensemble des parlementaires ses propositions en matière d'égalité professionnelle. Elle se félicite de recevoir un début d'écoute de sénatrices et sénateurs, de diverses sensibilités et mettra tout en œuvre pour que l'égalité soit traitée en termes d'enjeu fondamental de société. Il est temps d'adopter des dispositions efficaces pour qu'enfin cesse cette discrimination insupportable.